

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION
DE L'AEROPORT DE VATRY**
Siège social : Europort Vatry - Bâtiment administratif
Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE
Immatriculation au RCS de Châlons-en-Champagne n°820 964 260

Nombre de membres

En exercice : **12**

Présents ou représentés : 9

Ayant reçu mandat : 4

Absents : 0

Excusés : 3

DELIBERATION n° CA26-02-235

**REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Du 9 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 9 février à 14 h 15, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry, sur convocation du Président en date du 30 janvier 2026, s'est réuni au Département de la Marne.

Il est rappelé que le Conseil d'administration, convoqué le 15 janvier deux mille vingt-six, n'a pas pu valablement délibérer en l'absence de quorum. La présente séance se tient en seconde convocation.

**Membres à voix délibérative présents
ou représentés :**

M. Jean-Marc ROZE
M. Charles DE COURSON
Mme Frédérique SCHULTHESS
M. Jean-Pierre FORTUNÉ
M. Rudy NAMUR
M. Christian BRUYEN
M. Julien VALENTIN
M. Jacques JESSON
M. Arnaud ROBINET

Ayant reçu mandat :

Mme Frédérique SCHULTHESS donne
pouvoir à Mme Sabine GALICHER
M. Christian BRUYEN donne pouvoir à
M. Jean-Marc ROZE
M. Jacques JESSON donne pouvoir à
M. Pierre POUPART
M. Arnaud ROBINET donne pouvoir à
M. Jean-Pierre FORTUNÉ

Excusés :

M. Vincent VERSTRAETE
M. Thibaut DUCHÊNE
M. Philippe PICHERY

**Membres à voix consultative présents
ou représentés :**

M. Fabrice PAUQUET

Excusés :

M. Bruno GANTELET
M. Christian AUBERTIN

Assistent également à la réunion :

Mme Christine FRANZIN
Mme Sabine GALICHER
M. Pierre POUPART
M. Didier KURZ
M. Frédéric DEPREZ
Mme Céline THOMAS

M. David VASSEUR
M. Daniel FRIZOT
Mme Nathalie KALBÉ
Mme Sonia PIERRARD

Selon l'article 4-2 des statuts, le Conseil d'administration réuni en seconde convocation, peut valablement délibérer sans condition de quorum. Neuf (9) membres à voix délibérative sont présents ou représentés.

OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

Approbation de l'offre de financement de la ligne de trésorerie de la Banque Postale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Départemental de la Marne n° SE-05-I-09 du 13 Mai 2016 relative à la création de l'Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry ;
- Vu les statuts de l'Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry ;
- Considérant que l'actuelle ligne de trésorerie de la Banque Postale arrive à échéance le 19 mars 2026 et qu'il convient de reconduire le principe d'utilisation des lignes de trésorerie pour le bon fonctionnement de l'établissement ;
- Considérant qu'il est nécessaire d'assurer le financement du fonctionnement de l'Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **APPROUVE** l'offre de financement de la ligne de trésorerie de la Banque Postale dont les principales caractéristiques de la ligne de trésorerie sont indiquées ci-après :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque postale
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	500 000 €
Durée maximum	364 jours à compter de la date d'effet du contrat
Taux d'Intérêt	Taux fixe de 3.190% l'an
Base de calcul	30 360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel à terme échu des intérêts. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 19 Mars 2026
Garantie	Néant
Commission d'engagement	500.00 EUR, soit 0.100% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de <u>non utilisation</u>	0.240% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	Montant minimum 10.000 euros pour les tirages

- **AUTORISE** le Directeur de l'Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues à cet effet

VOTES

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration.

Le Président,
Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire le 12/02/2026

Compte tenu de :

- La transmission en préfecture le : 12/02/2026

Accusé de réception en préfecture sur le site www.xcr-airport.com le : 12/02/2026

051-820964260-20260209-CA26_02_235-DE

Reçu le 12/02/2026



Paris, le 28 Janvier 2026

Affaire suivie par : ZELIA DRIQUERT
Tél : 06 63 74 40 39
Mail : zelia.driquet@labanquepostale.fr

ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION DE L'AEROPORT DE VATRY
Monsieur Le Président
RUE LOUIS BLEROT
BATIMENT ADMINISTRATIF
51320 BUSSY LETTREE

A l'attention de Madame Nathalie KALBE, Responsable du Pôle Financier et des Systèmes

Objet : Proposition de financement

Monsieur Le Président,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de répondre favorablement à votre demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie dont vous trouverez ci-joint les principales caractéristiques.

Les termes et conditions financières au verso de cette proposition sont valables jusqu'au 12 Février 2026.

La Banque Postale reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur le contenu de l'offre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bertrand Sadorge
Directeur du Réseau Entreprises et Territoires

Pièce jointe : à titre indicatif, les pièces que vous serez amené à nous fournir en cas de contractualisation de l'opération

OFFRE DE FINANCEMENT 1 CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION DE L'AEROPORT DE VATRY
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages
Montant maximum	500 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	€STR + marge de 0.940 % l'an* Date de constatation : index €STR publié le jour ouvré TARGET 2 suivant chaque jour de la période d'intérêts En tout état de cause et quel que soit le niveau constaté de l'index €STR, le taux d'intérêt effectivement appliqué ne sera jamais négatif. Dans l'hypothèse d'un index €STR négatif, l'Emprunteur restera au minimum redevable de la marge telle qu'indiquée ci-dessus.
Base de calcul	Exact/360
Modalités de remboursement	Païement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date maximum de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 19 Mars 2026
Garantie	Néant
Commission d'engagement	500.00 EUR, soit 0.100% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0.240% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	Montant minimum 10.000 euros pour les tirages

Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »

(*) Le taux par an, inclut la prime de liquidité du Prêteur. Cette prime peut être soumise à variation entre la date d'édition de la présente proposition de financement et la date d'émission du contrat. La prime de liquidité définitive sera arrêtée sur la Durée de la ligne de trésorerie à la date d'émission du contrat.

OFFRE DE FINANCEMENT 2
CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES

Prêteur	La Banque Postale
Emprunteur	ETABLISSEMENT PUBLIC DE GESTION DE L'AEROPORT DE VATRY
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages
Montant maximum	500 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	Taux fixe de 3.190% l'an*
Base de calcul	30/360
Modalités de remboursement	Païement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date maximum de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 19 Mars 2026
Garantie	Néant
Commission d'engagement	500.00 EUR, soit 0.100% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
Commission de non utilisation	0.240% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	Montant minimum 10.000 euros pour les tirages
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »

(*) Le taux par an, inclut la prime de liquidité du Prêteur. Cette prime peut être soumise à variation entre la date d'édition de la présente proposition de financement et la date d'émission du contrat. La prime de liquidité définitive sera arrêtée sur la Durée de la ligne de trésorerie à la date d'émission du contrat.



Condition de mise en place

Nous attirons votre attention sur le fait que la présente proposition est formulée sous réserve de l'accord de crédit qui ne pourra être délivré par notre comité des engagements qu'après l'étude de votre dossier.

Proposition valable jusqu'au 12 Février 2026

Si vous souhaitez poursuivre l'opération, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner cette proposition par mail au plus tard le 12 Février 2026 en cochant la case ci-dessous pour émission du contrat. Seul le contrat signé vaudra engagement de votre part.

- ☐ Bon pour émission du contrat sur la base de l'offre de financement 1 décrite ci-dessus
- ☒ Bon pour émission du contrat sur la base de l'offre de financement 2 décrite ci-dessus

Dès lors que vous aurez retourné ce courrier, La Banque Postale sera en mesure d'émettre le contrat de ligne de trésorerie, qui comportera des conditions suspensives et clauses usuelles pour ce type de financement, et notamment la décision de l'organe compétent.

Informations préalables à la signature en ligne

Interlocuteur Principal :

- Nom et prénom : PAUQUET Fabrice
- Téléphone fixe ou portable : 07.60.60.47.65
- Mail : fpauquet@xcr-airport.com

Signataire du contrat :

- Nom et prénom : PAUQUET Fabrice
- Nom de jeune fille le cas échéant :
- Téléphone portable : 07.60.60.47.65
- Mail : fpauquet@xcr-airport.com

Annexe 1 : liste des pièces à fournir en cas de contractualisation

En cas d'accord définitif entre La Banque Postale et l'Emprunteur, sur le financement envisagé dans les présentes, vous trouverez ci-dessous la liste des documents à nous fournir 5 jours ouvrés avant la date de prise d'effet du contrat :

- un exemplaire original du Contrat dûment daté et signé par un représentant qualifié et légalement habilité de l'Emprunteur ;
- la délibération ou la décision préalable d'emprunt de l'organe compétent de l'Emprunteur, et le cas échéant l'arrêté, rendu(e) exécutoire et transmis(e) au contrôle de légalité autorisant le recours à la ligne de trésorerie, et la personne habilitée à signer ledit Contrat, sauf si une délibération, décision ou arrêté n'est pas requis par les dispositions légales ou réglementaires applicables;
- la ou les autorisations préalables d'emprunt de l'autorité tierce compétente si le recours à l'emprunt est légalement, réglementairement ou statutairement soumis à autorisation ;
- le cas échéant, attestation de l'autorité exécutive de l'Emprunteur précisant que la délibération autorisant le recours à la présente ligne de trésorerie n'a pas été rapportée ou modifiée depuis sa date d'émission et qu'elle n'excède pas les plafonds d'emprunt autorisés ;
- une copie certifiée conforme et à jour, le cas échéant, de la délégation de compétence et de la délégation de signature établissant les pouvoirs du signataire du Contrat et des personnes habilitées à signer toute demande de tirage, transmise au contrôle de légalité ou tout autre document pouvant ou devant être remis dans le cadre du Contrat ainsi que les spécimens de signature de ces personnes ;
- la délibération du budget transmise au contrôle de légalité;
- un Relevé d'Identité Bancaire.

Ces documents devront être envoyés à l'adresse suivante :

La Banque Postale 115 rue de Sèvres – CP X301 - 75275 Paris CEDEX 06

